Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 46 (1973)

Heft: 5

Artikel: L'industrie suisse des panneaux de particules à la veille de l'intégration européenne

Autor: Frachebourg, J.-L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-127490

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

gérant de la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

garantie à 100 % par l'Etat

Siège central:
Place Chauderon

où les guichets de la Caisse d'épargne sont ouverts en permanence de

8 h. 30 à 16 h. 30
le vendredi jusqu'à 18 h. 30

LAUSANNE et ses agences

Economisez de la place
et des poubelles ou containers

Diminuez le volume
de vos déchets grâce à notre

BROYEUR **SIVGEL**

qui réduit en petits morceaux
le bois, le verre et le métal

Pour tous renseignements:

CLAUDE DUCOMMUN

Office électrotechnique – Ing. élect. EPZ

Rue de l'Orangerie 4, Neuchâtel
Téléphone (038) 25 28 00

Depuis 50 ans à votre service

L'industrie suisse des panneaux de particules à la veille de l'intégration européenne

Samedi 22 juillet a été signé à Bruxelles le traité d'association entre la CEE et la Suisse, qui fixe les modalités d'introduction du libre-échange pour les produits industriels à partir du 1er juillet 1977. Ce document prévoit toutefois quelques exceptions pour lesquelles le délai est prolongé jusqu'à neuf et onze ans. Il s'agit notamment des panneaux de particules et du papier.

On peut se demander pour quelles raisons la CEE a consenti ces exceptions, elle qui ne l'a pas prévu pour ses membres. C'est que ce secteur industriel conditionne très largement l'existence des exploitations forestières, lesquelles ne répondent pas seulement à un besoin économique (matière première), mais doivent encore assurer les rôles de protection et d'agrément de nos forêts. Or, les conditions matérielles et les coûts d'exploitation sont loin d'être identiques dans tous les pays. Pour la Suisse, il conviendra de soutenir de quelque manière les exploitations les plus défavorisées, mais jugées malgré tout nécessaires, de façon à pouvoir s'aligner sur le marché et le cours européen des bois de service et d'industrie. Une étude est en cours; elle a été ordonnée par le Conseil fédéral, afin de définir les lignes directrices de la politique forestière nationale.

Dans cet ordre d'idées, il paraît intéressant d'évoquer le développement et l'importance économique des panneaux de particules, produits les plus jeunes et les plus dynamiques des dérivés du bois. De 1964 à 1971, la production suisse des panneaux bruts a passé de 164 500 à 337 274 m³, tandis que la consommation s'élevait de 163 896 à 342 129 m³. Pour les panneaux surfacés, dont la production commença plus tard, la production a passé de 10 615 m³ en 1967 à 24 875 m³ en 1971 et la consommation de 19 788 à 53 117 m³. La consommation suisse totale approche donc des 400 000 m³.

Durant les années 1964 à 1971, la consommation de bois des fabriques suisses de panneaux de particules a passé de 385 000 à 670 000 stères. En 1971, elle s'est composée des assortiments suivants: 244 000 stères de bois rond feuillu, 233 000 stères de bois rond résineux et 193 000 stères de déchets d'industrie.

Ces chiffres appellent les constatations suivantes:

1. Absorbant actuellement près de 40 kg. de panneaux de particules par habitant et par an, la Suisse se place en tête des consommateurs, à égalité avec l'Allemagne et la Norvège.

2. Vu la rapidité de sa progression, la consommation de bois d'industrie par les fabriques de panneaux de particules (670 000 stères) tend à rattraper celle des industries de la cellulose et du papier (1 034 000 stères).

3. En dépit du ralentissement de la consommation en 1971, les milieux intéressés prévoient une nouvelle et très

forte progression qui devrait porter la consommation de bois d'industrie à 1 200 000 stères aux environs de 1980.

Comment expliquer cette extraordinaire évolution, concrétisée par la présence de dix fabriques réparties sur l'ensemble du territoire suisse et occupant près de mille personnes? Dès son apparition, le panneau de particules rencontra une faveur considérable dans la fabrication des meubles, où il remplace dans une large mesure le bois brut, le contreplaqué et le panneau fort. Son succès tient à la fois à ses propriétés techniques (grandes surfaces pratiquement isotropes, constance de qualité, précision dans les mesures, etc.) et à son prix. Sans doute peut-on admettre que le panneau de particules est devenu entretemps pour la menuiserie et le meuble ce que le ciment est à la maçonnerie. Ainsi l'accroissement des ventes de meubles, résultant de l'amélioration du niveau de vie, n'aura fait qu'accélérer une utilisation devenue «normale». Dans ce secteur, une tendance générale se fait actuellement jour pour des panneaux de plus en plus élaborés industriellement (surfaçage).

Au fil des années, un autre secteur économique, celui de la construction, devait progressivement réaliser tous les avantages (légèreté – isolation thermique – facilité de travail, etc.) qu'il pouvait tirer de ce nouveau matériau. Celui-ci allait dès lors apparaître comme sous-plancher, sous-toiture, cloison, élément de façade, caisson de stores, etc. Parallèlement, afin de mieux satisfaire ces conditions d'emploi, l'industrie adaptait ses fabrications, produisant diverses sortes de panneaux spéciaux (résistant à l'humidité, au feu, etc.). Alors même que cette évolution est très récente et que les débouchés de ce secteur sont loin d'être épuisés, c'est déjà près de 50% de la production suisse de panneaux de particules qui s'écoule aujourd'hui sur le marché de la construction.

Est-ce à dire que cette demande de la clientèle de nos fabriques suisses se maintiendra à leur profit au lendemain de l'intégration européenne, pour autant que ces dernières puissent s'approvisionner aux mêmes conditions que leurs concurrents étrangers? Tant s'en faut! Malgré l'importance des frais de transport grevant un matériau volumineux, les fabricants suisses doivent prévoir une lutte commerciale accrue dans laquelle ils entreront avec plusieurs handicaps (capacité inférieure des installations, donc coûts de fabrication supérieurs, aucune concentration économique, niveau de salaires plus élevés, etc.). Trouveront-ils les ressources nécessaires pour utiliser l'ouverture de la CEE en leur faveur et réussir leur adaptation au «grand marché» en l'espace de quelques années? Le dynamisme démontré depuis vingt-cinq ans par plusieurs entreprises suisses nous laisse envisager l'avenir avec optimisme!

J.-L. Frachebourg

ERIC REYMOND

LAUSANNE
Rue du Crêt 7
Tél. 27 62 33

Agence de vente des brûleurs à mazout **SIAM**

Schlieren

RAPIDITÉ
SÉCURITÉ

Ascenseurs,
monte-charge,
monte-palettes,
escaliers roulants

Ascenseurs et Wagons Schlieren S. A.
Lausanne,
avenue de la Rasude 2 - Tél. 021 - 20 14 01
Bureau de vente de Genève:
Tél. 022 - 20 06 11

AQUA-MASSAGE®

source d'un plaisir vivifiant

Une nouvelle invention de spécialistes américains. La douche de massage à double réglage pour chaque salle de bains.

Position 1: Douche
Votre corps n'est pas fouetté violemment à coups d'aiguilles, mais enveloppé avec douceur d'un voile liquide.

Position 2: Massage
Des jets à pulsations alternées vous procurent une fraîcheur à la fois délassante et tonifiante, suppriment les courbatures, massent le cuir chevelu lors du rinçage de shampooing et exercent une action vivifiante sur tout le corps.

Que vous soyez en train de projeter un nouveau bâtiment ou une transformation, Aqua-Massage donne à votre salle de bains une note exclusive par son confort additionnel. De nos jours surtout où la santé devient de plus en plus importante, vous prouvez ainsi à vos clients que vous pensez à leur bien-être physique.

Faites-vous donc faire une démonstration de cette nouvelle douche-massage par votre grossiste de la branche des appareils sanitaires.